



Non à la mutualisation facile !!

La décision de Paris est tombée jeudi 19 novembre en début d'après-midi : "La voix est libre" spéciale élections régionales est annulée, et remplacée par "La voix est libre" spéciale attentats.

Editorialement, cette décision unilatérale mérite débat. Qui va parler des élections régionales si ce n'est France 3 ? Surtout en cette période tumultueuse où l'actualité nationale liée aux attentats djihadistes accapare tous les programmes et éditions. **Pourquoi renoncer à une autonomie de décision à hauteur de nos missions ?** Et s'il faut absolument faire une spéciale attentats en région, pourquoi pas dans un créneau supplémentaire ?

Ce diktat du siège a eu également pour conséquence de chambouler la fabrication de cette LVEL de 52 minutes, qui devait être enregistrée vendredi en extérieur avec le CCR. Choissant la facilité, la direction a simplement décidé d'abandonner le tournage en extérieur pour réaliser l'émission en direct et en plateau à Caen. Qu'importe si les équipes étaient programmées, prêtes et motivées pour réaliser cette émission spéciale au Havre !

Pourquoi ne pas avoir tenté de trouver de nouveaux invités pour tourner dans les conditions d'enregistrement prévues, quitte à changer de lieu. Et si cela s'avérait impossible, pourquoi ne pas avoir décidé de maintenir le tournage en extérieur pour une diffusion en direct avec le CCR ?

Pourquoi la facilité et le moins-disant sont-ils devenus un réflexe ?

Déjà le week-end dernier, après les attentats qui ont ébranlé et bouleversé le pays, les éditions de Caen et Rouen ont été mutualisées. Déjà, la direction avait cédé trop vite à la facilité. On comprend bien que la gravité des événements puisse impacter notre antenne, quand la raison éditoriale est là. Mais comment justifier que la structure de nos tranches d'info subisse ces grossiers coups de canif ? Le dispositif de France 3 est là pour assurer une couverture complète et complémentaire, du bout du monde au coin de la rue. Pourquoi ne pas avoir respecté les créneaux, les équipes, les téléspectateurs ?

Et que penser de la mutualisation du Soir 3 annoncée en 2016 ! Encore une décision inepte et incompréhensible quand on sait que les deux éditions normandes du Soir 3 réalisent les meilleures audiences dans le pôle. Il est bon de rappeler aux décideurs les propos de la présidente Delphine Ernotte Cunci devant les députés :

"Si on a la puissance extrêmement forte de France 3 en régions c'est avant tout pour répondre à l'attente de proximité et d'informations proches de chez eux de nos téléspectateurs, et c'est cette ligne-là que nous avons décidé de travailler en premier." Où est la proximité avec cette mutualisation quotidienne ?

Il serait bon que chacun médite cette orientation définie par la PDG qui avait en préalable affirmé **"qu'il n'y aura pas de fusion des 24 antennes régionales actuelles."**

Caen, Rouen, le 20 novembre 2015